

Éditions ICI : Stop à la casse sociale

Pendant 1 an les représentants du personnel n'ont eu de cesse d'alerter la direction du Réseau France 3 et de l'entreprise sur les risques contenus dans le projet Tempo. En vain.

La direction a décidé de déployer les éditions ICI sans les moyens humains adéquats et sans avoir sécurisé le mode opératoire entre la rédaction nationale et les antennes.

Résultat, la catastrophe annoncée s'est produite : intensification de la charge de travail et de la fatigue, pleurs, altercations, arrêts maladie, accidents du travail, mutualisations et annulations de JT. La direction en porte l'entière responsabilité.

Les organisations syndicales ont déposé une saisine le 10 octobre. Si la direction propose des pistes intéressantes sur le moyen terme, elle ne répond pas à son obligation de sécuriser immédiatement la situation de crise que vivent de nombreuses antennes et de répondre à l'exigence éditoriale des rédactions.

Après plusieurs jours de négociations pour faire évoluer le plan d'actions de la direction, les organisations syndicales sont arrivées à la conclusion que la direction refuse de prendre les mesures adéquates pour sécuriser à court terme les conditions de travail des salariés les plus impactés, à l'édition et en régie, et ce, alors qu'elle a été alertée sur l'état de ces salariés.

En conséquence, la CGT appelle les salariés à se mobiliser pour défendre leurs conditions de travail.

- ➔ **La mise en place immédiate de mesures conservatoires afin de stopper les dommages sur les équipes**, le temps de mener à bien un plan d'actions destiné à rétablir des conditions de travail soutenables et un fonctionnement apaisé. Cela implique :
 - L'adaptation des tranches ICI 12/13 et 19/20 jusqu'à fin janvier 2024, les rédactions du Réseau se recentrant sur les seuls contenus locaux et régionaux, sur une durée adaptée et la rédaction nationale prenant en charge la fabrication et la diffusion de l'information nationale et internationale
 - Un bilan début janvier 2024, à partir de l'avancée des actions mises en œuvre, avant de décider d'une évolution de l'antenne.
- ➔ **L'attribution des moyens humains adéquats pour la mise à l'antenne** d'éditions régionales qualitatives, privilégiant le journalisme de terrain et le reportage, dans le respect des principes professionnels, sans que cela se fasse au détriment de la fabrication des émissions d'antenne. Depuis le 4 septembre 2023, les 60 ETP ont révélé leur insuffisance. En outre, la CGT demande que ces moyens soient pérennisés dans le temps au-delà de l'année 2024.
- ➔ **La planification systématique de 3 scripts** par jour en semaine et 2 le week-end.
- ➔ **Un plan d'urgence de renforcement du vivier des scripts** par la formation de nouvelles/eaux scripts.
- ➔ **Des organisations du travail** préservant la santé des salariés et l'articulation entre la vie professionnelle et la vie privée. Cela passe par la mise en place de la semaine de 4 jours.
- ➔ **Une véritable autonomie éditoriale** garantie aux rédactions régionales.

Afin d'obtenir la satisfaction de ces revendications, la CGT appelle **l'ensemble des salariés du Réseau France 3, ainsi que les techniciens de la DMF et de la DRM concourant aux éditions de France 3 Paris Île-de-France**, à cesser le travail **de 11h16 à 12h15 à compter de mercredi 8 novembre** pour une durée illimitée.

Pour la CGT,
Danilo COMMODI, DSC

Paris, le 2 novembre 2023



*Reçu par mail le
2/11/23 à 10h32
avec les réserves d'usage*

